

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

STAKR SARL
M. Vincent COLAS
77, rue Meissonnier
94400 VITRY-SUR-SEINE

NOTE D'HONORAIRES N°2021-357

A Saint-Mandé, le 31 août 2021

Forfait honoraires juridiques afférents à l'AGM du 30 juin 2021 => Approbation des comptes 2020 et transfert du siège social de votre société.

Total H.T.	990,00
TVA à 20,00%	<u>198,00</u>
TOTAL TTC	1188,00 €

En votre aimable règlement dès réception de la facture

« Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèques est accepté »

« Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux BCE majoré de dix (10) points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € ».

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée